

Remplace la date 25-mai-2021

Date de révision 04-nov.-2025

Numéro de révision 7.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 395

Numéro du fiche de données de sécurité 395

Nom du produit DICHLOROMÉTHANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119480404-41-XXXX

Numéro d'index 602-004-00-3

Numéro EC 200-838-9

Numéro CAS 75-09-2

Synonymes METHYLENE CHLORIDE, DCM, METHYLENE CHLORIDE E100, METHOKLONE GR, METHYLENE CHLORIDE E1500, METHYLENE CHLORIDE E2000, METHYLENE CHLORIDE FR***

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 84.9 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solvant
Intermédiaire chimique
Milieu caloporteur
Adhésifs
Substances chimiques de laboratoire
Agent colorant
Agent moussant
Agent de soufflage
Anti-set-off agent
Traitement de surface des métaux
Aide au procédé.
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

Utilisations déconseillées Décapants pour peinture (peinture ou lié à la peinture)
Cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)

Catégorie 3

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
DICHLOROMETHANE E 75-09-2	90 - 100%	Aucune donnée disponible	200-838-9	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H336)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16*Estimation de la toxicité aiguë*

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
DICHLOROMETHANE 75-09-2	1600	2000	79.5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer

quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Les symptômes de surexposition incluent vertiges, céphalées, fatigue, nausées, perte de connaissance, arrêt respiratoire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cutané(e)	Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux Phosgène. Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.

Code d'action d'urgence (EAC) 2Z

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être

fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Se laver soigneusement après toute manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs).
Remarques générales en matière d'hygiène	Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Conserver dans des conditions ambiantes. Voir la section 10 pour plus d'informations.
Matériaux d'emballage	Matériau de récipient/équipement non adapté. Aluminium.
Classe d'entreposage (TRGS 510)	LGK 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
---	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
DICHLOROMETHANE 75-09-2	* STEL: 706 mg/m ³ STEL: 200 ppm TWA: 353 mg/m ³ TWA: 100 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 178 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 356 mg/m ³ *

**Valeurs limites biologiques
d'exposition professionnelle**

Nom chimique	Union européenne	France
DICHLOROMETHANE 75-09-2	-	0.2 mg/L - urine (Dichloromethane) - end of shift 3.5 % - blood (Carboxyhémoglobine sanguine) - end of shift

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DICHLOROMETHANE 75-09-2	-	12 mg/kg/day [4] [6]	176 mg/m³ [4] [6]

Notes

[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DICHLOROMETHANE 75-09-2	-	-	132.14 mg/m³ [4] [7]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.

[7] À court terme.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DICHLOROMETHANE 75-09-2	0.06 mg/kg/day [5] [7]	5.82 mg/kg/day [4] [6]	44 mg/m³ [4] [6]

Notes

[5] Effets localisés sur la santé.

[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DICHLOROMETHANE 75-09-2	-	-	5 mg/m³ [4] [7]

[4] Effets systémiques sur la santé.

[7] À court terme.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
DICHLOROMETHANE 75-09-2	0.31 mg/l	0.27 mg/l	0.031 mg/l	0.027 mg/L	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
DICHLOROMETHANE 75-09-2	2.57 mg/kg	0.26 mg/kg	26 mg/L	0.33 mg/kg	26 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adaptée. Ventilation localisée et générale. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À court terme	Fluor	0.4 mm	Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
À court terme	PVC		5 minutes
	PVA		Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés

Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Remarques générales en matière d'hygiène	Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Liquide transparent
Odeur	Caractéristique Penetrating
Seuil olfactif	~200 ppm

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
Point de fusion / point de congélation	-95 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	40 °C
Inflammabilité	
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	21.5%
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	16.1%
Point d'éclair	

Remarques • Méthode

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité	605 °C	
Température de décomposition	> 120 °C	
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	0.420 mPa s @ 25°C	@ 25.0 °C.
Hydrosolubilité	Slightly soluble in water	
Solubilité(s)	Solvants organiques Miscible	Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 1.25	@ 20.0 °C.
Pression de vapeur	58400 Pa	@ 25.0 °C.
Densité relative	1.320	25.0 °C.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	2.93	
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Masse molaire 84.9 g/mol

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives Non considéré comme explosif.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible 1.8

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Stable dans les conditions normales. Se décompose en cas d'exposition à la lumière.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions de stockage recommandées. Se décompose en cas d'exposition à la lumière.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Amines. Forms a detonable mixture with Nitric acid.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur. Protéger de la lumière du jour. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aluminium. Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Chlorure d'hydrogène. Phosgène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Inconfort gastro-intestinal.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	--

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
DICHLOROMETHANE	>2000 mg/kg (Rat)	>2000 mg/kg (Rat)	= 56230 mg/m ³ (Mouse) 8h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
------------------------------	----------------------------------

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)			Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
--	--

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	œil			Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé.
---	-------------

Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.
-----------------	-------------------------------------

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Méthode	Espèce	Résultats
	Souris	Cancérogène

Nom chimique	Union européenne
DICHLOROMETHANE	Carc. 2

Toxicité pour la reproduction Non classé.

DICHLOROMETHANE (75-09-2)

Méthode	Espèce	Résultats
	Rat	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Souris	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Invertebrate	CL50	27 mg/l Fresh water , 109 mg/l Marine water	48 heures	
	Poisson	CL50	193 mg/l Fresh water , 97 mg/l Marine water	96 heures	
	Algues	NOEC	550 mg/L		
Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	
DICHLOROMETHANE	EC50: >500mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: >500mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 140.8 - 277.8mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 262 - 855mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =193mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: 1532 - 1847mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =190mg/L (48h, Daphnia magna)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait se biodégrader très lentement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) 0.91-40 l/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
DICHLOROMETHANE	1.25***

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol partiellement soluble.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
DICHLOROMETHANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1593
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DICHLOROMÉTHANE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
Code ERG 6L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1593
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DICHLOROMÉTHANE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1

- 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 N° d'urgence F-A, S-A
 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1593
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DICHLOROMÉTHANE
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales 516
 Code de classification T1

ADR

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1593
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DICHLOROMÉTHANE
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales 516
 Code de classification T1
 Code de restriction en tunnel (E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
DICHLOROMETHANE 75-09-2	RG 12

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
 Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
DICHLOROMETHANE - 75-09-2	59. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

UE - Directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)

Nom chimique	UE - Directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)
DICHLOROMETHANE - 75-09-2	Substance prioritaire

UE - Normes de qualité environnementale (2008/105/CE)

Nom chimique	UE - Normes de qualité environnementale (2008/105/CE)
DICHLOROMETHANE - 75-09-2	Substance prioritaire

Inventaires internationaux**TSCA**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****Rapport sur la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance**RUBRIQUE 16: Autres informations****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
 Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
 + Sensibilisants
 Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par

Jitendra Panchal

Préparée par**Remplace la date**

25-mai-2021

Date de révision

04-nov.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Quantités utilisées

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.25

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	25700
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	25700
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0000596
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0000369
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	63072 m3/d
--	------------

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Eau	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de 93.5%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger ou éliminer la substance de l'équipement avant toute introduction ou maintenance Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale

vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Transfert de matériel Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00517 mg/l	0.00957
Sédiments d'eau douce	0.000416 mg/kg w.w.	0.00214
Eau de mer	0.0093 mg/l	0.00957
Sédiments marins	0.000749 mg/kg w.w.	0.00214
Terrestre	0.000126 mg/kg w.w.	0.000245
STP Stations d'épuration	0.000883 mg/l	0.0000341

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	176 mg/m ³
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.0001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50 ppm	0.50
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.17 mg/kg/d	0.00006
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.50 ppm	0.05
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.05
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20.00 ppm	0.2
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.20

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation de produit intermédiaire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2570
Unités	tonnes/an
Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	2570
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0005
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%

Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger ou éliminer la substance de l'équipement avant toute introduction ou maintenance Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés

l'évaluation de la santé	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.283 mg/l	0.524
Sédiments d'eau douce	0.509 mg/kg w.w.	0.524
Eau de mer	0.0282 mg/l	0.145
Sédiments marins	0.0507 mg/kg w.w.	0.145
Terrestre	0.308 mg/kg w.w.	0.599
STP Stations d'épuration	2.78 mg/l	0.107

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.0001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	50.00 ppm	0.50

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg/d	0.00006
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.50 ppm	0.05
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003

installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.05

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2810
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.42

Type	Tonnage annuel du site
------	------------------------

Valeur	1180
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.02
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélange (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Vérifier que tout contact cutané direct est évité

vers le travailleur	
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse manuel
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale

vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.259 mg/l	0.480
Sédiments d'eau douce	0.467 mg/kg w.w.	0.480
Eau de mer	0.029 mg/l	0.133
Sédiments marins	0.047 mg/kg w.w.	0.133
Terrestre	0.283 mg/kg w.w.	0.550
STP Stations d'épuration	2.54 mg/l	0.098

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.10

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.50 ppm	0.05
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC8b - Transfert de substance ou	Travailleur – combinée, long		0.05

de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	terme – systémique		
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	20.00 ppm	0.20
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.20

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Solvant de traitement.
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	13400
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	13400
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	100
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.669
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.095
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour	Nettoyer immédiatement les déversements

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Activités de laboratoire Rouleau et peinture
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.185 mg/l	0.343
Sédiments d'eau douce	0.334 mg/kg w.w.	0.343
Eau de mer	0.018 mg/l	0.093
Sédiments marins	0.033 mg/kg w.w.	0.093
Terrestre	0.211 mg/kg w.w.	0.411
STP Stations d'épuration	1.81 mg/l	0.070

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	176 mg/m ³
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.0001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg/d	0.00006
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10

processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition			
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU18 - Fabrication de meubles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2070
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.483

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	2070
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	100
Déversement d'une fraction dans l'air	0.95

depuis le processus (rejet initial avant RMM)	
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation peinture / Revêtements
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation Lubrifiant de démoulage
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
---------------	-------------------------------	--

Eau douce	0.00496 mg/l	0.00919
Sédiments d'eau douce	0.00893 mg/kg w.w.	0.00919
Eau de mer	0.0004 mg/l	0.00206
Sédiments marins	0.000720 mg/kg w.w.	0.000206
Terrestre	0.045 mg/kg w.w.	0.087
STP Stations d'épuration	0.00106 mg/l	0.0000411

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	176 mg/m ³
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	8.57 mg/kg/d	0.002
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	8.57 mg/kg/d	0.002
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Agent nettoyant
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories de processus	PROC0 - Autres procédés PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU17 - Fabrication générale

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2810
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.11

Type	Tonnage annuel du site
------	------------------------

Valeur	2810
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.3
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC0 - Autres procédés
Titre	Produits de lavage et de nettoyage Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Manipuler la substance en système fermé

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Produits de lavage et de nettoyage (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Produits de lavage et de nettoyage Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés

l'évaluation de la santé	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Non Vaporisation manuel Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	manuel Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	manuel Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00652 mg/l	0.012
Sédiments d'eau douce	0.0121 mg/kg w.w.	0.012
Eau de mer	0.000564 mg/l	0.00291
Sédiments marins	0.001 mg/kg w.w.	0.00291
Terrestre	0.00285 mg/kg w.w.	0.00553
STP Stations d'épuration	0.017 mg/l	0.000681

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf

indication contraire			
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC0 - Autres procédés	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC0 - Autres procédés	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.00006
PROC0 - Autres procédés	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	42.86 mg/kg/d	0.002
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	27.43 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg/d	0.0006
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.5
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg/d	0.0006

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
--	---	--	------

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Agent de soufflage
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	955
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	955
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Manipuler la substance en système fermé

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Limiter la teneur en substance du produit à 25 % Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	--

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.015 mg/l	0.028
Sédiments d'eau douce	0.027 mg/kg w.w.	0.028
Eau de mer	0.00142 mg/l	0.00732
Sédiments marins	0.00256 mg/kg w.w.	0.00732
Terrestre	0.048 mg/kg w.w.	0.093
STP Stations d'épuration	0.103 mg/l	0.00398

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.04 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.0001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	30.00 ppm	0.30
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.16 mg/kg/d	0.00003
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.30

improbable			
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.60
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.04 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.60
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.82 mg/kg/d	0.0002
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	90.00 ppm	0.90
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.82 mg/kg/d	0.0002
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.90
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.00 ppm	0.12
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.82 mg/kg/d	0.2
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.12
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.04 mg/kg/d	0.00001
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.0001
PROC12 - Utilisation d'agents	Travailleur – inhalation, long	60.00 ppm	0.60

d'expansion dans la fabrication de mousse	terme – systémique		
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.04 mg/kg/d	0.00001
PROC12 - Utilisation d'agents d'expansion dans la fabrication de mousse	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fluides fonctionnels (Fluides de transfert de chaleur)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	257
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.04

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	10
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
------	---------------------

Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	--

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00652 mg/l	0.012
Sédiments d'eau douce	0.0121 mg/kg w.w.	0.012
Eau de mer	0.000556 mg/l	0.00287
Sédiments marins	0.001 mg/kg w.w.	0.00287
Terrestre	0.00186 mg/kg w.w.	0.00361
STP Stations d'épuration	0.017 mg/l	0.000656

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.01 ppm	0.0001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.0001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	50.00 ppm	0.50
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg/d	0.00006
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.50

improbable			
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.00 ppm	0.10
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.10

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2070
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	4.14
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant	1

RMM)	
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture peinture / Revêtements
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374
Remarques	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture peinture / Revêtements
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture Adhésifs et/ou étanchéifiants
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation peinture / Revêtements
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation peinture / Revêtements
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
--	---

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.019 mg/l	0.035
Sédiments d'eau douce	0.035 mg/kg w.w.	0.035
Eau de mer	0.00185 mg/l	0.00954
Sédiments marins	0.00333 mg/kg w.w.	0.00954
Terrestre	0.016 mg/kg w.w.	0.016
STP Stations d'épuration	0.146 mg/l	0.00563

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	50.00 ppm	0.5
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	35.00 ppm	0.35
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.35
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	50.00 ppm	0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou	Travailleur - combinée, long		0.50

au pinceau	terme – systémique		
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.6
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.002
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10.71 mg/kg/d	0.002
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Agent nettoyant
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2810
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	5.62
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air	1

depuis le processus (rejet initial avant RMM)	
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture manuel Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements

Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	manuel Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Rouleau et peinture Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation Nettoyage de surfaces nettoyage par nettoyeur haute pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation Nettoyage de surfaces nettoyage par nettoyeur haute pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation Dégraissant
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Vaporisation nettoyage par nettoyeur haute pression Dégraissant
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage manuel
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage manuel
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.024 mg/l	0.044
Sédiments d'eau douce	0.043 mg/kg w.w.	0.044
Eau de mer	0.00230 mg/l	0.012
Sédiments marins	0.00414 mg/kg w.w.	0.012
Terrestre	0.021 mg/kg w.w.	0.041
STP Stations d'épuration	0.191 mg/l	0.00737

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	30.00 ppm	0.3
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	21.00 ppm	0.2
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.35
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	50.00 ppm	0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long	5.49 mg/kg/d	0.001

au pinceau	terme - systémique		
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.001
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	21.43 mg/kg/d	0.005
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	21.43 mg/kg/d	0.005
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	21.43 mg/kg/d	0.005
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	21.43 mg/kg/d	0.005
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.001
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.001
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Secteurs d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1120
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	2.24
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1

Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	manuel Insecticide Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	---

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine Insecticide Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que l'alimentation en air frais est suffisante pour diluer et éliminer les poussières, les émanations ou les vapeurs Il est recommandé de pratiquer entre 5 et 15 renouvellements d'air par heure en séchant à cœur Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Compartimenter l'activité à l'écart des autres opérations Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	manuel Insecticide Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine Insecticide Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer dans une cabine ventilée à alimentation en air filtré sous pression positive et de facteur de protection > 20 Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	--

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00652 mg/l	0.012
Sédiments d'eau douce	0.0121 mg/kg w.w.	0.012
Eau de mer	0.000556 mg/l	0.00287
Sédiments marins	0.001 mg/kg w.w.	0.00287
Terrestre	0.00186 mg/kg w.w.	0.00361
STP Stations d'épuration	0.017 mg/l	0.000656

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	176 mg/m ³
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.6
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.86 mg/kg/d	0.003
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	54.00 ppm	0.54
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.86 mg/kg/d	0.003
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.54
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	42.00 ppm	0.42
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long	12.86 mg/kg/d	0.003

d'installations industrielles	terme - systémique		
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.42
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	21.00 ppm	0.21
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.86 mg/kg/d	0.003
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.21

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2810
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	5.56
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utiliser des équipements spécialisés Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utiliser des équipements spécialisés Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00652 mg/l	0.012
Sédiments d'eau douce	0.0121 mg/kg w.w.	0.012
Eau de mer	0.000556 mg/l	0.00287
Sédiments marins	0.001 mg/kg w.w.	0.00287
Terrestre	0.00186 mg/kg w.w.	0.00361
STP Stations d'épuration	0.017 mg/l	0.000656

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	176 mg/m ³
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.6
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	70.00 ppm	0.70

non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.74 mg/kg/d	0.0006
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.70
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	25.00 ppm	0.25
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.25
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	35.00 ppm	0.35
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg/d	0.0003
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.35

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	dichlorométhane
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119480404-41-XXXX
Numéro CAS	75-09-2
CE n° (numéro d'index UE)	200-838-9
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation en laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	257
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	257
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Remarques	Facilement biodégradable
-----------	--------------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.5
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.5
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions d'exploitation

Autres	Systèmes fermés Processus en phase aqueuse ou Processus à sec
--------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	93.5%

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 0%
Terrestre	sans objet – Pas de déversement direct dans le sol

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements

Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans les CNTP
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que tout contact cutané direct est évité
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Nettoyer immédiatement les déversements
Remarques	Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.31 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg
Eau de mer	0.031 mg/l
Sédiments marins	0.26 mg/kg
Terrestre	0.33 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	25.9 mg/l
Déversement intermittent	0.27 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00577 mg/l	0.011
Sédiments d'eau douce	0.010 mg/kg w.w.	0.011
Eau de mer	0.000481 mg/l	0.00248
Sédiments marins	0.000865 mg/kg w.w.	0.00248
Terrestre	0.00102 mg/kg w.w.	0.00199
STP Stations d'épuration	0.00913 mg/l	0.000353

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	176 mg/m ³
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5.82 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	44 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des
-------------------------	-------------------	-------------------------------	--------------------------------

			risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	60.00 ppm	0.6
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.49 mg/kg/d	0.0012
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.60
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	50.00 ppm	0.50
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.07 mg/kg/d	0.00001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.50

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.